

COVID-19

Réunion des acteurs accompagnant les personnes en situation de handicap

17 avril 2020

1. Présents :

Pour le Secrétariat d'Etat en charge des personnes handicapées :

Mme la Ministre, Sophie CLUZEL

Pour la délégation interministérielle à l'autisme :

Mme la déléguée interministérielle, Claire COMPAGNON

2. Propos de Mme la ministre, Sophie CLUZEL

Suite au derniers discours du Président de la République, le secrétariat d'Etat s'attache à prévoir la sortie progressive du confinement.

Sophie CLUZEL propose de :

- Partager la philosophie commune pour que le handicap ne soit pas un critère discriminant. Les directives seront justes si elles sont produites sous l'angle des besoins pour les personnes ayant des comorbidités ou d'autres maladies chronique. LE handicap ne peut pas être LE critère.
- Permettre un accompagnement de toutes les situations sans exception avec le « 360 COVID ». C'est une appellation qui décrit concrètement, dans chaque département comment mettre en œuvre des réponses pour notamment les enfants handicapés relevant de l'ASE, les « sans solutions », pour améliorer les solutions de répit, pour améliorer la continuité des soins pour les personnes en situation de handicap. L'idée est bien ici de viser les « trous dans la raquette » pour répondre à tous les besoins et toutes les situations.

L'heure a permis de nombreux échanges sur la situation actuelle et de faire des premières propositions pour une sortie progressive du confinement. Veuillez retrouver l'ensemble des remarques, des points de vigilances et des questions des associations ci-dessous.

3. Questions/réponses

- Une association souligne le besoin de soutien pour l'accompagnement des personnes handicapées à l'hôpital. Elle propose que les personnes soient accompagnées par un membre de la famille ou un représentant légal.
- Demande de préparer les personnes autistes aux tests pour ainsi faciliter le travail des infirmières qui feront les prélèvements
 - ➔ **Réponse du SE PH** : Une anticipation sur une doctrine en FALC pour tout type de handicap est prévue. Outre les tests, elle pourrait porter sur le port du masque ... Ce travail a commencé au sein de la délégation interministérielle à l'autisme.
- La solidarité des voisins s'est développée mais comment faciliter l'aide technique lorsque c'est nécessaire
 - ➔ **Réponse du SE PH** : se mettre en lien avec des associations ou aller sur la plateforme solidaire.handicaps
- Pour que les solutions de répit soient mises en œuvre, des associations demandent de la souplesse pour prévoir du semi-internat ou de l'accueil de jour.
 - ➔ **Réponse du SE PH** : Le cadre des circulaires et des doctrines est très précis. On est dans le paradoxe du droit commun et du droit spécifique. Difficile d'assouplir sans engager la responsabilité juridique des directeurs des établissements.
- La prime annoncée pour les soignants doit s'adresser à tous les professionnels du médico-social en établissement comme à domicile qui sont en première ligne depuis le début de la crise. Elle doit être garantie par l'Etat et les CD pour que tous les professionnels puissent en bénéficier.
 - ➔ **Réponse du SE PH** : Les professionnels du médico-social seront dans le périmètre mais le SE PH est en attente des annonces du premier ministre sur le sujet
- Les CPAM ne traitent plus les demandes de prises en charge complémentaires ce qui peut engendrer des conséquences dramatiques
 - ➔ **Réponse du SE PH** : souhaite une note sur le forfait soin car l'accompagnement est primordial pour éviter les situations de surhandicap
- Dans la perspective de la sortie du confinement après le 11 mai, le handicap doit être vu comme prioritaire au déconfinement tandis que les comorbidités ou maladie chronique comme des situations à risque qui doivent continuer à être protégées.
- Les personnes en ALD visées dans la liste des personnes fragiles mais pas « handicapées » sont inquiètes pour la reprise de leur emploi car elles pourraient être discriminées

➔ **Réponse du SE PH** : ce point de vigilant est entendu et sera pris en compte

- Demande à considérer les ESAT comme des entreprises de droits communs pour qu'ils aient accès aux aides des entreprises aux qui émergent en grande partie sur un volet commercial.
- Demande à ce que les ESAT, en lien avec les ARS, reprennent certaines de leurs activités. Comment sécuriser leur reprise d'activité ?
- Sur le projet « COVID360 » : demande à capitaliser sur ce qui existe déjà.
- Une association fait un point d'alerte sur la situation des associations tutélaires qui se retrouvent en difficultés et qui n'ont aucun moyen pour faire leur travail en période de COVID19.
- Avoir une coordination entre DIRRECTE, médecine du travail ... qui ne délivrent pas les mêmes informations que les ARS ce qui engendrent des incohérences que doivent gérer les directeurs d'établissements.

➔ **Réponse du SE PH** : va activer l'interministérialité sur ce point.

- Est -il possible d'avoir une vision consolidée des signalements COVID remontées via le portail la semaine prochaine ?
- Accès au matériel pour les CAMPS non hospitalier est nécessaire car certaines interventions nécessitent du présentiel (pas de possibilité de télé soin car très jeune âge de l'enfant par exemple)
- Lors de la reprise de l'école, quid des solutions lors de la reprise de l'école pour éviter les contaminations intra familiales ?
- Quid de la reprise de l'activité pour les parents qui ont des enfants en situation de handicap ?
- Besoin de consolider et valoriser toutes les initiatives solidaires qui sont mise en œuvre dans cette crise avec un focus sur les départements d'outremers. Les initiatives des petites et moyennes associations doivent être autant visibles que les plus grandes associations.

➔ **Réponse du SE PH** : Pour mailler et cartographier ces initiatives, ne pas hésiter à utiliser la plateforme [solidaire.handicaps](https://solidaire.handicaps.org/) qui labellise les initiatives.

- Besoin de matériel et d'EPI dans les départements d'outre mers

➔ **Réponse du SE PH** : Un point sera fait avec Annick Girardin, Ministre de l'outre-mer pour faciliter les approvisionnements

- Attention lorsque besoin d'accueil d'urgence où des MDPH demande une notification ce qui prend plusieurs jours

➔ **Réponse du SE PH** : Faire remonter les cas particuliers au cabinet de Sophie CLUZEL

- Proposition d'avoir une réflexion croisée entre ITEP et IME et Education nationale pour organiser la reprise scolaire.

- ➔ **Réponse du SE PH** : Un travail conjoint est à l'œuvre pour accompagner rapidement les élèves à besoin éducatif prioritaire
- L'enjeu de la reprise scolaire est important notamment pour les enfants accompagnés par les ITEP sont très souvent en temps partagé EN/ITEP
- Besoin d'avoir un message fort lors de cette reprise pour que les enfants avec des difficultés psychiques et psychologiques retournent comme tous les autres enfants à l'école.
- Les familles des enfants polyhandicapées sont très inquiètes tant sur cette situation de confinement mais aussi sur la sortie progressive du confinement. Les questions des équipements et des tests restent une question primordiale qui permet de compenser la situation de handicap.
- Concernant la doctrine actuelle, les masques chirurgicaux ne sont pas suffisants et des masques FFP2 sont déterminants dans l'accompagnement, par des professionnels et les aidants, des soins des personnes polyhandicapées.
 - ➔ **Réponse du SE PH** : Avoir une doctrine claire lors de la sortie du déconfinement est dans les priorités du gouvernement, notamment sur les règles de protection qui devront être suivies dans les transports pour rassurer et protéger toutes les personnes.
- La prime exceptionnelle annoncée ne s'adresse pas à toutes les personnes en situation de handicap
 - ➔ **Réponse du SE PH** : Plusieurs critères ont été pris en compte pour permettre notamment aux familles précaires d'accéder à une aide lorsque la situation les amène à nourrir plus de personnes que d'habitude. D'autres critères financiers ont été pris en compte.
- Les surcoûts de la période pour les ESMS devront être pris en compte pour ne pas fragiliser la situation financière de ces lieux d'accompagnements
 - ➔ **Réponse du SE PH** : Un travail est en cours entre les associations nationales et la DGCS
- Quid de l'articulation avec la Belgique pour la sortie progressive
 - ➔ **Réponse du SE PH** : Les deux ARS (HDF et IDF) les plus concernées avec les associations feront des propositions concrètes pour les établissements belges
- Quid de la continuité de l'activité pendant les vacances des ESMS ?
 - ➔ **Réponse du SE PH** : Le scénario précis est en cours de travail pour bien anticiper les lieux de vacances et de séjours. Tous les aspects pratico pratiques sont questionnés.
- Les Groupes d'entraides mutuelles ont pour la plupart fermés. Ce sont des lieux qui ne sont pas dans le viseur aujourd'hui pour obtenir du matériel de protection. Peut-il est pris en compte dans les approvisionnements lors de leur réouverture ?

- ➔ **Réponse du SE PH** : Cette proposition est entendue. Faire remonter au SE PH le nombre de masques que cela pourrait représenter.
- Des problèmes de fluidité entre le sanitaire et le MS : les tests doivent être systématiques pour que les personnes puissent réintégrer leurs lieux de vie et ne pas rester à l'hôpital.